
**Table ronde sur la coopération régionale pour la réduction des risques de catastrophes
dans l'océan Indien**

Allocution de Prof. V. Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

12 octobre 2023 | La Réunion

Mesdames, Messieurs,

- Comme vous le savez sûrement toutes et tous, la Commission de l'océan Indien est la seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles. Elle est aussi, pour les Etats insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien, une organisation de proximité qui a pour mission de les accompagner sur la voie du développement durable et d'animer une coopération régionale solidaire, diversifiée et résolument ancrée dans les réalités de notre géographie.
- C'est donc tout naturellement que dans la première génération de projets de la COI, nos Etats membres ont souhaité une intervention dans le domaine de la météorologie. Depuis, nous avons continué dans ce sens en élargissant notre action à mesure que s'affirmaient le dérèglement climatique et ses effets.
- Le nouveau Plan de développement stratégique de la COI, adopté au 37^e Conseil des ministres en mai dernier, intègre très directement et très concrètement la notion de résilience, notamment de la résilience de nos territoires face aux risques de catastrophes.
- Nous avons ainsi inscrit dans notre document cadre d'action et de mobilisation des partenaires une dynamique débutée il y a plus d'une décennie sur la réduction des risques climatiques, notamment avec les projets Acclimate et risques naturels.
- La COI a ainsi accompagné les institutions nationales de ses Etats membres pour la mise en place de plans de réduction

et de gestion des risques de catastrophes, pour la modélisation des risques, pour l'approfondissement des mécanismes de ces risques et leur impact socio-économique et pour le renforcement des capacités humaines, techniques et matérielles des institutions en charge.

- Cette action de coopération qui se décline au fil de projets estampillés « climatiques » est conduite en complémentarité avec d'autres approches et projets thématiques, notamment en ce qu'il s'agit de la santé publique avec la mise en place du réseau SEGA – One Health qui intègre aujourd'hui l'impact du dérèglement climatique sur la santé ainsi que les risques sanitaires post-catastrophes ; en ce qu'il s'agit aussi de sécurité et de sûreté maritimes ou encore – le lien est ici plus évident – d'hydrométéorologie, de services climatiques ou de prévisions saisonnières notamment par le soutien que nous apportons au Forum de prévisions saisonnières pour le Sud-Ouest de l'océan Indien – le SWIOCOF qui vient de terminer sa 12^e session.
- La COI est certes une institution qui met en œuvre des projets de coopération mais elle est aussi une force de proposition pour les Etats membres, un facilitateur de l'échange, de la coordination et du partage, un soutien au renforcement des capacités et des compétences, un espace de dialogue, de rencontres et de partenariats.
- C'est donc tout naturellement que nous participons à ces Assises et que nous animons cette table ronde qui nous offre un temps utile d'échanges pour poser les défis rencontrés par les institutions nationales de la RCC, pour discuter des modalités d'intervention commune, pour identifier les avantages comparatifs des uns pour construire des collaborations au bénéfice des autres, et bien sûr pour

prendre la mesure du défi climatique et des risques associés tant en termes d'intensité et de fréquence des événements climatiques que d'impacts sectoriels sur la sécurité alimentaire, l'eau, la santé, l'économie et la sécurité des personnes. Nous aurons aussi l'occasion d'échanger sur les enjeux de sensibilisation et d'éducation des populations aux risques, comme sur ceux de formation et d'alerte précoce.

- Cette action diversifiée, la COI ne peut pas la porter seule ; notre mission est celle d'un facilitateur, d'un impulsor, d'un accompagnateur et d'un mobilisateur. Nous pouvons ainsi compter sur des partenaires solides, pleinement engagés et tout aussi convaincus de la pertinence de la coopération face à des risques qui sont partagés et qui obligent à une approche collective et solidaire. Ces partenaires sont l'Organisation mondiale de la météorologie, le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques, la PIROI, l'Union européenne, l'Agence française de développement, le Fonds vert pour le climat et aussi des projets auxquels participe directement ou indirectement la COI comme le programme ClimSA de l'Organisation des Etats ACP ou le projet CREWS. Bien entendu, cette dynamique de coopération ne vaut et ne portera que parce qu'elle engage directement les institutions nationales en charge de la prévention, de la réduction et de la gestion des risques de catastrophes de nos Etats membres dont les représentants sont ici avec nous et que je tiens à remercier de veiller à intégrer l'échelon régional dans leur mission.
- La COI, vous l'aurez compris, est la traduction institutionnelle et opérationnelle de la volonté de coopération de nos Etats membres. En aucun cas nous ne saurions nous substituer à leurs prérogatives mais il est aussi de notre devoir de les encourager à intégrer les

vulnérabilités spécifiques de nos territoires insulaires dans leurs politiques nationales de développement, et ce, de manière transversale, systématique et amplifiée.

- Je porterai une attention particulière à nos échanges qui, je n'en doute pas, seront instructifs à plus d'un titre, notamment en ce qu'il s'agit de la coordination des interventions dans les situations de catastrophes et de l'amélioration de notre préparation collective face aux risques.
- Pour terminer, permettez-moi une dernière réflexion que j'avais eu l'occasion de partager en 2021 à une conférence régionale sur la transition humanitaire à l'Université de La Réunion. Plus qu'une réflexion, c'est une leçon, une leçon de la Nature. Ce que nous apprend le monde du vivant – c'est-à-dire ces extraordinaires génies de la Nature que sont les écosystèmes – c'est que les organismes qui résistent le mieux aux perturbations, aux crises et aux milieux hostiles, ce sont les organismes qui coopèrent. Le monde du vivant nous apprend que la compétition – souvent louée dans nos sociétés dites « modernes » – apporte au mieux une victoire immédiate, solitaire et finalement vaine ; alors que la coopération apporte résistance, résilience et capacité de régénération sur le long terme. C'est cette idée-là qui forme l'ADN de la COI. Je vous remercie de votre attention.